Fonds de cohésion. Rapport annuel 1999

2001/2058(COS) - 20/09/2001 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté le rapport de M. Sergio MARQUES (PPE-DE, P) par 472 voix pour, 19 contre et 14 abstentions. Le Parlement considère que globalement le Fonds de cohésion a été efficace durant la période 1993-1999 et que sa création était pleinement justifiée. Il rappelle cependant qu'il n'a pas encore abouti à une vraie convergence entre tous les États membres et insiste sur la nécessité d'une solidarité constante envers les pays de la cohésion. Il souligne l'importance de réduire les disparités économiques entre les États membres actuels et leurs régions, même après l'élargissement qui risque d'exacerber encore les disparités actuelles. Le Parlement rappelle l'importance primordiale de préparer efficacement l'élargissement et souligne l'utilité de l'instrument structurel de préadhésion (ISPA) en vue de préparer l'administration à tous les niveaux aux exigences de l'élargissement dans le domaine de la politique structurelle. Le Parlement a également mis l'accent sur la nécessité de respecter le principe d'additionnalité et appelé la Commission à consacrer davantage de ressources aux contrôles sur le terrain et à être plus rigoureuse lors de l'évaluation de l'impact environnemental des projets financés. Enfin, le Parlement estime qu'il devrait être impliqué davantage dans le processus d'évaluation et de contrôle.